

QR code au restaurant : manipuler l'opinion pour fabriquer son consentement

Le gouvernement va publier un nouveau décret cette semaine (du 15 au 21 février), prévoyant de compléter l'application «TousAntiCovid» avec un QR code. L'adhésion sera-t-elle encore une fois presque totale ? Rationnel, raisonnable, plein d'espoir... Et pourtant inacceptable en termes de liberté publique. Le gouvernement obtiendra l'adhésion de l'opinion, celle des premiers concernés, mais pas par peur de la pandémie.



Pandémie ou pas, le QR code au restaurant!

Rien d'étonnant. La fabrication du consentement permet de nouvelles atteintes à nos libertés fondamentales. Ce n'est pas affaire d'improvisation, mais de méthodologie. Les techniques de manipulation de l'opinion publique sont l'ensemble des moyens d'influence exercés sur une population à des fins politiques, militaires ou économiques. Elles sont multiples.

Propagande et manipulation sont de mise pour faire accepter l'inacceptable. L'humain est ainsi fait qu'il est prévisible en réaction à des stimuli, et notamment aux informations. On se souvient du premier confinement et du décompte quotidien morbide qui ne pouvait qu'engendrer une psychose, alors que son intention était d'appeler à la vigilance.

Voici 5 éléments, piliers de la manipulation d'un peuple; ils s'inspirent des travaux d'Edward Bernays, neveu de Freud, établis dans Propaganda (1928), ouvrage dont s'est inspiré Hitler pour asseoir son autorité sur l'Allemagne des années 1930:

- Provoquer la sidération, pour inhiber la pensée,
- Répéter des messages, pour remplir les cerveaux sidérés,
- Infantiliser, pour faire culpabiliser,
- Culpabiliser, pour empêcher la colère
- Recourir à des experts, pour justifier la méthode.

S'en sont suivis les épisodes que nous connaissons, depuis le premier confinement. Puis mise en place d'un état d'urgence sanitaire conférant les pleins pouvoirs à un Conseil de Défense et au chef de l'État. De multiples décrets restreignant les libertés individuelles au gré des informations alarmistes des experts ont été signés. Ils s'appliquent à la population sur un terrain préparé, dominé par la peur.

La population est prête à accepter ceci jusqu'à l'inacceptable, puisque ne pouvant exercer son sens critique (sidération), ni prendre la juste mesure des restrictions qui lui sont imposées (survie); des restrictions qui pourraient devenir pérennes, intégrées à terme dans le droit commun comme cela a déjà été le cas avec l'État d'urgence, lorsque l'exception fut devenue la règle.

Dans le cadre de la crise Covid, si nous nous appuyons sur les faits, quoi qu'on leur impose, les citoyens subissent et finissent par concevoir l'absurde comme la norme. Par exemple, les petites librairies où se côtoient quatre passionnés de littérature aux heures de pointe ont – un temps – été fermées, puisque non essentielles, tandis que les transports en commun pouvaient s'afficher bondés. De nombreux secteurs sont acculés, de nombreux citoyens sont en détresse.

L'exécutif fait planer un nième confinement, inversant ainsi les responsabilités en indexant la réussite de son action au comportement des citoyens. Trois objectifs :

- Il se dédouane de ses responsabilités
- L'approche culpabilisante des individus a pour fin de détourner les sentiments de révolte contre un système qui est mis en place.
- Sont ainsi passées sous silence toutes ces questions légitimes sur ce que nous connaissons : le quantitatif des lits d'hospitalisation ou mieux de réanimation oublié, les balbutiements de la logistique de vaccination balayés, etc.

Si la manipulation d'une opinion commence par cette approche, vient s'y ajouter une dérive sémantique. Outre la «menace» du «re-confinement», conditionné par de nombreux « si », tant comportementaux que médicaux, dans les faits, hors la circulation limitée dans le temps et dans l'espace et un laisser-passer contraignant, la rupture inédite des liens sociaux se conjugue avec un couvre-feu. C'est une épreuve psychique collective qui ne peut être vécue, selon sa situation personnelle, de façon identique. Aussi pour de nombreux citoyens isolés socialement, la situation actuelle présente les atours d'un confinement qui ne dit pas son nom.

Le gouvernement va donc publier son décret: *« Le texte prévu ouvre ainsi la voie à l'installation de QR codes à l'entrée de certains lieux publics considérés à risque. »*

Que nos anciens sans téléphone portable se rassurent, le scan de QR codes ne sera pas obligatoire, les clients des lieux les plus à risque seront «seulement» invités à se signaler sur les cahiers de rappel. L'objectif est de permettre aux utilisateurs de « TousAntiCovid » d'y enregistrer leur présence en scannant ces codes-barres avec la caméra de leur téléphone pour être avertis par la suite s'ils ont été au contact d'une personne infectée durant leur visite.

Après une première étape consistant à apprivoiser l'outil, en y intégrant la possibilité de remplir sa fiche de déplacement «modifiable à loisir» (sic), la volonté de faire accepter par tout moyen cette application a trouvé un angle d'attaque imparable: alerter les Français lorsqu'ils ont croisé des malades et endiguer la propagation de l'épidémie. Intention louable, mais nouveau pas franchi dans une surveillance de masse et une collecte de Datas au service d'un intérêt supérieur.

Peu de personnes regimberont, malgré la collecte de données extrêmement sensibles, malgré la mise en cause de la fiabilité. Y figurera-t-il des éléments et des critères pouvant achever cette surenchère ? Rien n'est moins sûr. Et c'est très préoccupant. Bien que le processus soit attentatoire à une liberté fondamentale, la libre circulation des citoyens, il ne sera pas contesté, voire «plébiscité». C'est de la manipulation: modifier le comportement d'une cible, en transformant sa perception du réel.

L'emprise sur les secteurs sinistrés est psychologique et matérielle, tandis que l'emprise sur la population est seulement psychologique. Dans cette configuration, même si les établissements concernés et les citoyens sont de fervents défenseurs des libertés qui font la force et le fondement d'une démocratie, il est prévisible que ce décret sera majoritairement plébiscité par des secteurs agonisants, des chefs d'entreprises désespérés, et une population à bout de souffle.

Une fois promulgué, ce décret sera probablement suivi de sondages d'opinion démontrant l'adhésion massive d'une population résignée. La boucle est bouclée. Si *«la démocratie est une oppression du peuple par le peuple et pour le peuple»*, comme l'écrivait Oscar Wilde, en voici la démonstration. Un bémol toutefois : ici, le peuple est responsable et victime, mais pas coupable.

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID
www.aid97400.re

D'après «Contrepoints», article du Pr Yannick Chatelain